



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 4818

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Dino Cinieri.

M. Dino Cinieri. Monsieur le Premier ministre, nos concitoyens sont inquiets, non seulement pour l'avenir, mais aussi pour leur quotidien. Ma suppléante Sylvie Bonnet et moi-même rencontrons dans nos permanences des citoyens qui ont renoncé à se chauffer cet hiver, car cela coûte trop cher. C'est indigne d'un pays comme la France ! Et ce n'est pas la prime inflation de 100 euros qui permettra de payer les factures de fioul ou d'électricité, car ce n'est qu'une goutte d'eau par rapport aux 1 700 euros que nos concitoyens dépensent en moyenne par an pour se chauffer. Le litre de gazole coûte désormais en moyenne 1,70 euro, en hausse de 2 centimes par rapport à la semaine dernière, tout comme le sans-plomb 95, désormais facturé 1,75 euro le litre.

Arrêtez de vous défausser derrière les cours du pétrole : vous êtes directement responsable des hausses des taxes sur les carburants de 3,8 milliards d'euros en 2018. Comme vous ne les avez pas supprimées, nos concitoyens continuent de payer plein pot ! Aujourd'hui, un Français sur dix a recours à l'aide alimentaire, et nombreux sont ceux qui renoncent aux soins médicaux, parce que les rendez-vous sont trop loin et trop chers, et que vous ne faites rien, notamment pour tous les Français qui habitent nos territoires ruraux et que votre politique oublie si souvent.

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

M. Dino Cinieri. N'avez-vous vraiment rien retenu de la crise des gilets jaunes ? Le pouvoir d'achat, c'est le petit plus, c'est ce qui reste quand on a tout payé. Que répondez-vous à ceux qui se lèvent tôt (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR*) et qui travaillent dur dans nos usines, dans nos commerces, dans nos hôpitaux, dans nos écoles, et qui voient tout leur salaire partir dans le loyer, le remboursement des crédits, le chauffage et l'essence ? Allez-vous dès aujourd'hui baisser la TVA sur l'électricité et sur tous les produits du quotidien, comme le propose Valérie Pécresse ? (« Ah ! » sur de nombreux bancs du groupe LaREM. – Quelques applaudissements sur les bancs du groupe LR.) Et allez-vous dès aujourd'hui rétablir les allocations familiales universelles sans modulation pour toutes les familles françaises ?

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics. Je voudrais rappeler deux points. Tout d'abord, depuis le début du quinquennat, par la baisse des impôts, par la suppression de la taxe d'habitation, par la diminution des cotisations salariales, le pouvoir d'achat des Français a augmenté de presque 2 % par an. C'est deux fois plus vite qu'au cours des dix dernières années. Ensuite, sans les mesures que nous avons prises concernant le prix de l'énergie, la facture des Français serait beaucoup plus importante. Chez nos voisins, nous

assistons à des augmentations de 40, 50 ou 60 %.

M. Hervé Berville. Eh oui !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. Les mesures que nous avons prises évitent aux Français une augmentation de 1 200 euros sur leur facture d'énergie. Voilà ce que nous avons fait.

M. Hervé Berville. C'est ça, la vérité !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. En réponse à une question précédente, j'ai indiqué que nous avons augmenté le montant du chèque énergie pour 5,8 millions de ménages, à hauteur de 100 euros par ménage, en plus de ce qu'ils avaient déjà touché. Nous avons pris des dispositions pour plafonner le prix du gaz, pour limiter à 4 % l'augmentation du prix de l'électricité, pour revaloriser le barème kilométrique, et nous avons mis en place une indemnité inflation. La totalité de ces mesures représente 15 milliards d'euros d'argent public pour protéger le pouvoir d'achat des Français et éviter que ces derniers ne connaissent des augmentations comme chez nos voisins. Ces 15 milliards viennent en plus de toutes les mesures relatives au pouvoir d'achat que nous mettons en œuvre depuis le début du quinquennat : j'aurais pu aussi évoquer la prime d'activité.

Monsieur le député, vous avez cru bon de souligner une proposition de la candidate que vous soutenez. Vous avez bien fait : cela donnera peut-être un peu de visibilité à une campagne qui n'en a pas ! (*Rires sur les bancs du groupe LaREM. – Applaudissements sur quelques bancs du même groupe. – Vives exclamations sur les bancs LR.*) Vous avez aussi dit que l'indemnité inflation de 100 euros n'était pas suffisante. J'ai en mémoire que pendant l'examen de la loi de finances, vos amis sénateurs Les Républicains avaient voulu exclure les retraités et les indépendants du bénéfice de l'indemnité inflation. Ils trouvaient que c'était trop : mettez donc votre discours en cohérence avec celui de vos amis. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs LR.*)

Un député du groupe LR. François Hollande, c'était votre ami ?

Un député du groupe LR. Vendu !

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4818

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)